

GROUPE DE SECOURS CATASTROPHE FRANÇAIS

Pompiers humanitaires

Réserve *opérationnelle*

*Un soutien matériel concret et gratuit pour les communes françaises
confrontées aux catastrophes naturelles ou technologiques.*

LE MATÉRIEL DISPONIBLE · Listing complet en annexe C, à partir de la page 15.

Guide à l'attention des mairies et collectivités

www.reserve-operationnelle-gscf.org

GUIDE À L'ATTENTION DES MAIRIES

Sommaire

Ce dossier présente la réserve opérationnelle du GSCF, ses modalités d'accès, le matériel disponible et les démarches pour devenir commune partenaire.

01	Présentation du GSCF	<i>p. 3</i>
02	Notre histoire	<i>p. 4</i>
03	Notre engagement	<i>p. 5</i>
04	Six raisons de compter sur le GSCF	<i>p. 6</i>
05	De l'alerte à la livraison	<i>p. 7</i>
06	Trois portes d'entrée vers la réserve	<i>p. 8</i>
07	Le matériel disponible	<i>p. 9</i>
08	Un geste de solidarité (convention)	<i>p. 10</i>
09	Comment demander du matériel ?	<i>p. 11</i>
10	Restons en contact	<i>p. 12</i>

ANNEXES

A	Formulaire de demande de matériel	<i>p. 13</i>
B	Fiche à insérer dans votre PCS	<i>p. 14</i>
C	Listing de la réserve	<i>p. 15</i>

QUI SOMMES-NOUS

Une ONG de pompiers humanitaires.

Le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF) est une organisation non gouvernementale fondée en 1999 par Thierry Velu, sapeur-pompier professionnel. Reconnue Organisation de Solidarité Internationale (OSI), régie par la loi du 1er juillet 1901, elle réunit exclusivement des sapeurs-pompiers engagés dans l'action humanitaire.

Nous portons secours et assistance aux personnes victimes de catastrophes naturelles ou humaines, en France comme à l'international. Nos équipes sont formées selon les standards USAR (Urban Search and Rescue) et peuvent être déployées en moins de 3 heures partout dans le monde.



Engagement de pompiers

Nos intervenants sont exclusivement des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, formés aux interventions d'urgence.



France & international

Nous intervenons sur le territoire national et partout dans le monde, là où chaque minute compte.



Déploiement en 3h

Nos équipes sont mobilisables en moins de 3 heures pour une intervention sur le terrain dans les 8 heures.



Standards USAR

Nous appliquons le dispositif Urban Search and Rescue, référence internationale en sauvetage post-catastrophe.

NOTRE HISTOIRE

Un engagement qui dure.

Quelques repères des engagements qui ont jalonné l'histoire du GSCF, en France comme à l'international.

1999	Fondation et 1ère intervention Création par Thierry Velu et 1ère intervention officielle au Venezuela (glissement de terrain).
2001	World Trade Center, New York Présence lors des attentats du 11 septembre.
2005	Cyclone Katrina, États-Unis Intervention aux côtés des secours américains.
2011	Urgence SDF, France Premières actions auprès des personnes sans abri en France.
2014	Création de la FARH Force d'Action Rapide Humanitaire : intervention en moins de 8 heures.
2015	Séisme du Népal 2 personnes sauvées des décombres par les équipes du GSCF.
2018	Inondations dans l'Aude Soutien et matériel ; reconnaissance par drones dans l'Eure.
2020	Pandémie de Covid-19 Soutien à des centaines de communes françaises.
2022	Conflit en Ukraine Intervention en moins de 24 heures avec 1 tonne de matériel médical.
2023	Séisme en Turquie Déploiement en moins de 4 heures, 3 sauvetages réalisés.
2024	Inondations France & Espagne Pas-de-Calais (France) et région de Valence (Espagne).
2026	Séismes au Venezuela Magnitudes 7,2 et 7,5 : retour sur le pays de la première mission du GSCF.

Au-delà de l'urgence, le GSCF mène aussi des missions d'aide au développement et de dons de matériel comme les 3 véhicules incendie complets offerts aux pompiers de Croatie.

1999 engagés depuis	+35 pays d'intervention	5 continents couverts	+200 missions réalisées
-------------------------------	--------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------

NOTRE ENGAGEMENT

Un soutien matériel, gratuit et concret.

Lorsqu'une catastrophe survient (inondation, tempête, incendie, accident technologique), le maire reste responsable, au sein de sa commune, de l'évaluation de la situation et du soutien à apporter aux populations sinistrées.

Pour vous aider à tenir cette mission, le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF) a constitué une réserve nationale de matériel, mise à disposition en priorité des communes partenaires en cas de catastrophe.

100%

Matériel neuf

0 €Aucun frais pour la
commune**24/7**Inventaire en
temps réel**0,10 €**Par habitant
(convention)

Ce guide vous présente **comment fonctionne la réserve**, **comment y accéder** et **comment formaliser un partenariat** avec le GSCF.

POURQUOI SOLLICITER LA RÉSERVE

Six raisons de compter sur le GSCF.

La réserve opérationnelle du GSCF vise à fournir des ressources matérielles immédiates pour faciliter les interventions d'urgence, soutenir les bénévoles sur le terrain et accélérer le retour à la normale.

01 · FIABILITÉ Matériel neuf Tout le matériel mis à disposition est neuf, garantissant performance et fiabilité optimales sur le terrain.	02 · GRATUITÉ Aucun coût Ni le matériel, ni l'intervention de nos pompiers humanitaires ne sont facturés à la commune.
03 · RÉACTIVITÉ Inventaire en temps réel Le GSCF dispose de son inventaire en temps réel, ce qui permet une réponse immédiate et adaptée aux besoins de chaque commune.	04 · RECONSTRUCTION Effacement des stigmates Au-delà de l'urgence, nous fournissons les moyens pour rétablir les infrastructures essentielles.
05 · SÉCURITÉ EPI pour les bénévoles Équipements de protection individuelle fournis aux intervenants pour des missions sûres et efficaces.	06 · SUR-MESURE Adapté à la crise Vous sélectionnez vos besoins en fonction du type et de l'ampleur de la catastrophe.

COMMENT ÇA MARCHE

De l'alerte à la livraison.

Une procédure simple, conçue pour ne pas alourdir la gestion de crise des maires. Quatre étapes maîtrisées par le GSCF.

01

Évaluation

La commune identifie ses besoins matériels en fonction de la situation.

Immédiat

02

Consultation

Le GSCF dispose seul de l'inventaire en temps réel et vous propose le matériel adapté à votre situation.

Par le GSCF

03

Mise à disposition

Le GSCF assure la logistique pour acheminer le matériel.

Sous 24-48h

04

Soutien continu

Le GSCF reste en contact pour ajuster le soutien selon les besoins.

Durée de la crise

VOTRE SITUATION

Trois portes d'entrée vers la réserve.

Toute commune peut solliciter la réserve, qu'elle soit partenaire ou non. Les communes partenaires bénéficient d'une procédure accélérée et d'une définition préalable de leurs besoins. Dans tous les cas, une convention est signée avant la mise à disposition du matériel.

★ COMMUNE
PARTENAIREConvention
signée

Vous demandez directement, vos besoins sont connus d'avance.

- ✓ Procédure accélérée en cas de catastrophe
- ✓ Définition préalable de vos besoins spécifiques
- ✓ Coordination directe avec le GSCF
- ✓ Fiche à insérer dans votre PCS (annexe B)

→ **Faire une demande de matériel**

Utilisez notre formulaire de demande

SOUTIEN EN COURS

Vous nous
soutenez déjà

Votre commune a versé un soutien depuis moins d'un an, sans convention signée.

- ✓ Vous êtes éligible à la convention
- ✓ Demande traitée comme celle d'une commune partenaire
- ✓ Convention signée avant la mise à disposition
- ✓ Signature en ligne, sans délai

→ **Signer la convention**

mairie@pompiers-gscf.org

PREMIÈRE
DÉMARCHEVous n'êtes pas
encore partenaire

Toute commune peut solliciter la réserve, sans condition préalable.

- ✓ Demande étudiée selon les actions en cours
- ✓ Les communes partenaires bénéficient d'une procédure accélérée
- ✓ Convention signée avant toute mise à disposition
- ✓ Sauf spécificité, le GSCF n'offrira pas le matériel

→ **Nous contacter**

mairie@pompiers-gscf.org

LE MATÉRIEL DISPONIBLE

Deux familles, une même mission.

La distribution et la répartition du matériel sont obligatoirement assurées par le personnel du GSCF, en coordination avec l'autorité compétente. Le listing complet, catégorie par catégorie et avec les quantités en réserve, figure en annexe C à partir de la page 15.

USAGE UNIQUE

Consommables remis à la commune

Le matériel à usage unique reste sur place. Il est fourni gracieusement pour permettre l'intervention immédiate des bénévoles et le nettoyage post-catastrophe.

EXEMPLES

Gants · Balais · Racloirs · Seaux · Bottes · Sacs poubelle · EPI à usage unique

RÉCUPÉRABLE

Équipements prêtés pour la durée de la crise

Le matériel récupérable est mis à disposition pour toute la durée de l'intervention, puis repart enrichir la réserve pour la prochaine commune sinistrée.

EXEMPLES

Groupes électrogènes · Motopompes · Nettoyeurs haute pression · Éclairage · Outillage

À noter : Si votre commune possède une réserve communale de sécurité civile, le GSCF se mettra en relation directe avec les encadrants de cette réserve pour coordonner au mieux la distribution du matériel et l'organisation des moyens.

France, Europe et international : la réserve n'est pas limitée au territoire national : le GSCF l'a déjà mobilisée en Europe et sur d'autres continents. Pour les communes françaises partenaires, le matériel est acheminé sous 24 à 48 h. Hors de France, chaque demande est étudiée avec la direction du GSCF selon la logistique et les moyens disponibles.

NOTRE INVITATION

Un geste de solidarité pour une mission nationale.

Le GSCF n'exige aucune contribution financière pour son intervention. Le matériel et l'engagement de nos pompiers humanitaires sont mis à disposition gracieusement des communes partenaires sinistrées.

Pour autant, faire vivre la réserve et la déployer dans toute la France demande des moyens. C'est pourquoi nous invitons chaque commune à devenir partenaire en versant une subvention annuelle.

0,10 €

PAR HABITANT / PAR AN

Minimum 100 €
Plafonné à 10 000 €

EXEMPLES DE COTISATION

500 habitants	100 €
2 000 habitants	200 €
10 000 habitants	1 000 €
50 000 habitants	5 000 €
100 000 habitants +	10 000 €

Devenir partenaire, dans l'ordre

- 1 Votre conseil municipal délibère un soutien** de 0,10 € par habitant, avec un minimum de 100 € et un plafond de 10 000 €.
- 2 Une fois le soutien versé, la convention vous est adressée** pour signature. Elle est valable 1 an, reconductible automatiquement à chaque versement.

Dans tous les cas, remplissez le formulaire ci-contre en précisant le nom de votre commune, et si vous souhaitez devenir partenaire ou signer la convention.

DEMANDE DE CONVENTION



Scannez le QR code

ou écrivez à mairie@pompiers-gscf.org

FAIRE UNE DEMANDE

Comment demander du matériel ?

Le GSCF met à votre disposition trois moyens pour solliciter la réserve opérationnelle. Choisissez celui qui s'adapte le mieux à votre situation.

01

En ligne

Remplissez le formulaire en quelques minutes.



Scannez le QR code

02

Sur papier

Envoyez le formulaire rempli.

Téléchargez et imprimez le formulaire papier, remplissez-le puis envoyez-le.



Par email

urgence@pompiers-gscf.org

03

En urgence

Appelez directement le GSCF.

Pour une demande immédiate, appelez-nous directement. Un membre du GSCF vous répond et analyse votre besoin avec vous.



TÉLÉPHONE
24/7

03 67 75 05 50



Mail urgence

urgence@pompiers-gscf.org

La nuit et les jours fériés, privilégiez le mail.

À RETENIR

- **Demandes de matériel** : formulaire en ligne, papier ou téléphone (jamais par mairie@).
- **Mail urgence** : **urgence@pompiers-gscf.org** (pour envoyer un formulaire papier ou contacter en urgence).
- **La nuit et les jours fériés** : privilégiez obligatoirement le mail **urgence@pompiers-gscf.org**.
- **Renseignements** : **mairie@pompiers-gscf.org** (questions, dossier de partenariat).
- **Devenir partenaire / convention** : **formulaire dédié (QR code p. 10)** ou **mairie@pompiers-gscf.org**.

POUR ALLER PLUS LOIN

Restons en contact.

Notre équipe est disponible pour répondre à toutes vos questions, vous transmettre le dossier de partenariat, ou organiser un échange avec votre conseil municipal.

GSCF

Pompiers humanitaires

GSCF, BP 80 222
59654 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 67 75 05 50

CONTACTS UTILES

Urgence, demande de matériel
urgence@pompiers-gscf.org

Renseignements / Convention
mairie@pompiers-gscf.org

Direction
direction@pompiers-gscf.org

Pompiers humanitaires au service des communes françaises

GSCF · Réserve opérationnelle

ANNEXE A

Demande de matériel d'urgence

Remplissez ce formulaire : nous vous rappelons pour analyser votre besoin avec vous.

1. VOS COORDONNÉES

NOM DE LA COMMUNE	CODE POSTAL

NOM DU MAIRE / RESPONSABLE	TÉLÉPHONE JOIGNABLE 24/7

ADRESSE EMAIL

2. VOTRE SITUATION

Type de catastrophe (cochez)

☐  Inondation	☐  Tempête	☐  Incendie	☐  Autre
--	---	---	---

HABITANTS SINISTRÉS (ESTIMATION)	BÂTIMENTS TOUCHÉS

3. DÉCRIVEZ VOTRE BESOIN

Que s'est-il passé, et quel soutien attendez-vous ? (matériel, EPI, éclairage, pompage, etc.)



NOUS ANALYSONS VOTRE BESOIN AVEC VOUS

Dès réception, un membre du GSCF vous rappelle pour évaluer précisément vos besoins, valider la disponibilité du matériel et organiser la livraison.

Envoyer à : urgence@pompiers-gscf.org · 03 67 75 05 50

ANNEXE B

Votre plan communal de sauvegarde.

Votre commune est partenaire du GSCF : la réserve opérationnelle fait partie des moyens qu'elle peut mobiliser. Insérez la fiche ci-dessous dans l'annexe « moyens complémentaires mobilisables » de votre plan communal de sauvegarde (ou de votre plan intercommunal) et joignez-y le listing de l'annexe C. L'information reste ainsi disponible pour toute personne qui tient le poste de commandement communal, et le partenariat survit aux changements d'équipe municipale.

FICHE À CONSERVER DANS VOTRE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	
Moyens complémentaires mobilisables	
Organisme	Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF). ONG de sapeurs-pompiers humanitaires, association loi 1901
Nature du moyen	Réserve de matériel de soutien : nettoyage, épuisement, déblai, énergie, bâchage, protection individuelle, hébergement d'urgence
Cadre juridique	Convention de partenariat signée le n°
Comment solliciter	Téléphone 24/7 : 03 67 75 05 50 · urgence@pompiers-gscf.org · formulaire de l'annexe A
Délai indicatif	24 à 48 h après validation de la demande par le GSCF
Remise du matériel	Assurée par le personnel du GSCF, en accord avec l'autorité compétente
Limites à connaître	Sous réserve de disponibilité du matériel. Le GSCF peut refuser une sollicitation. Ne se substitue ni aux moyens du SDIS ni à ceux de la commune.
Correspondant communal	Nom Fonction Tél. 24/7
Lieu de déchargement	 (à pré-identifier par la commune)
Fiche mise à jour le	

Fiche librement reproductible · À joindre à votre PCS avec le listing de l'annexe C · Réservée aux communes partenaires du GSCF

ANNEXE C

Listing de la réserve

Matériel mis à disposition des communes pour la réponse aux catastrophes.



À PROPOS DE CE LISTING

Listing arrêté au 25 juillet 2026. Les quantités sont indicatives et susceptibles d'évoluer entre deux éditions du dossier.

Les quantités présentées correspondent au matériel dont la réserve du GSCF doit disposer. **Cette réserve évolue en permanence** en fonction des interventions.

Réserve réservée en priorité aux communes partenaires. Cette réserve est destinée prioritairement aux communes ayant signé une convention avec le GSCF.

Ce listing ne comprend pas le matériel propre aux équipes de secours du GSCF.

• Matériel standard

Mis à disposition de la commune pendant la crise.

Matériel spécifique

Mis en œuvre uniquement par les équipes du GSCF.

MATÉRIEL COUVERT PAR LA CONVENTION

Catégories 01 à 10 : mis à disposition de la commune pendant la durée de la crise, dans le cadre de la convention de partenariat.

CATÉGORIE 01 · NETTOYAGE

• Balais / brosses de chantier	1 000 en réserve
• Raclettes	600 en réserve
• Pelles à main (type ramasse-poussière)	500 en réserve
• Seaux	600 en réserve
• Aspirateurs à eau	100 en réserve
• Nettoyeurs haute pression électriques	50 en réserve
• Nettoyeurs haute pression thermiques	5 en réserve
• Ensembles de tuyaux d'arrosage	200 en réserve
• Sacs poubelles grande capacité (lot de 10)	1 000 en réserve
• Serpillères	500 en réserve

CATÉGORIE 02 · ÉPUISEMENT

• Pompes d'évacuation d'eau électriques	100 en réserve
• Pompes à eau thermiques	15 en réserve
• Motopompes d'épuisement	30 en réserve

CATÉGORIE 03 · DÉBLAI

• Tronçonneuses thermiques ou sur batterie	100 en réserve
• Pelles	200 en réserve
• Pioches	50 en réserve
• Râteaux	150 en réserve
• Masses type fuseau	50 en réserve
• Haches de différentes tailles	50 en réserve
• Brouettes	50 en réserve

CATÉGORIE 04 · ÉNERGIE

• Groupes électrogènes	100 en réserve
• Projecteurs filaires	50 en réserve
• Projecteurs sur pied (filaire ou batterie)	50 en réserve
• Projecteurs sur batterie ou pile	100 en réserve
• Projecteurs à main	300 en réserve
• Lampes à main ou frontales	1 000 en réserve
• Rallonges électriques	150 en réserve
• Multiprises	150 en réserve

CATÉGORIE 05 · PROTECTION (BÂCHAGE)

• Rouleaux de bâche de protection (150 à 500 m²)	15 en réserve
• Bâches de différentes tailles	1 000 en réserve
• Clous fixation des bâches (lot de 100)	500 en réserve

CATÉGORIE 06 · PETIT MATÉRIEL

• Cisailles coupe-boulons	30 en réserve
• Pinces (pied de biche / ouverture de porte)	50 en réserve
• Marteaux et massettes	150 en réserve
• Outils multifonctionnels	50 en réserve

• Jerricans carburant	30 en réserve
• Scies à bois	30 en réserve
• Mallettes d'outils	30 en réserve

CATÉGORIE 07 · DIVERS

• Cordes de différentes tailles	500 en réserve
• Rubans type rubalise	50 en réserve
• Échelles télescopiques	5 en réserve

CATÉGORIE 08 · PROTECTION INDIVIDUELLE (INONDATIONS)

• Paires de bottes (assortiment de tailles)	150 en réserve
• Waders (assortiment de tailles)	500 en réserve
• Imperméables et tenues de pluie	200 en réserve

CATÉGORIE 09 · ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

• Paires de gants de manutention	2 500 en réserve
• Paires de lunettes de sécurité	300 en réserve
• Cottes ou combinaisons de travail	250 en réserve
• Balises de signalisation	50 en réserve
• Combinaisons jetables	300 en réserve
• Masques de protection (lot de 10)	500 en réserve

CATÉGORIE 10 · HUMANITAIRE

• Sacs de couchage	250 en réserve
• Lits de camp	180 en réserve
• Tentés 2 à 3 places	50 en réserve
• Couvertures de survie	2 000 en réserve
• Kits hygiènes	1000 en réserve

MATÉRIEL HORS CONVENTION

Catégories 11 à 13 : mis en œuvre uniquement par les équipes du GSCF. Ce matériel n'entre pas dans le cadre de la convention de partenariat : sa mobilisation fait l'objet d'une demande spécifique étudiée avec la direction du GSCF.

CATÉGORIE 11 · MATÉRIEL SPÉCIFIQUE GSCF

 Ce matériel ne peut être mis en œuvre que par les équipes du GSCF. Sa mobilisation dépend des actions en cours.

Pompe 360 m³/h	<i>Sur demande</i>
Téléphone et internet satellite	<i>Sur demande</i>
Drone	<i>Sur demande</i>
Matériel d'écoute pour victimes sous les décombres	<i>Sur demande</i>
Radar de recherche de victimes	<i>Sur demande</i>
Poste médical avancé 25 m²	<i>Sur demande</i>
Potabilisateur d'eau	<i>Sur demande</i>

EXTENSIONS DE LA RÉSERVE

Deux catégories en cours de constitution.

Le GSCF étend sa réserve à deux domaines nouveaux. Ces catégories ne sont pas encore mobilisables et ne figurent pas au listing des matériels disponibles.



DISPONIBILITÉ PRÉVUE FIN 2026

Opérationnelles fin 2026, avant la saison des feux 2027. Le détail des matériels et les quantités seront publiés à la mise en service.

Hors convention de partenariat. Ce matériel est mis en œuvre par les seules équipes du GSCF ; sa mobilisation fait l'objet d'une demande spécifique étudiée avec la direction du GSCF.

Vous pouvez y contribuer. Entreprises, fondations et collectivités peuvent participer à la constitution de ces deux catégories : mairie@pompiers-gscf.org

CATÉGORIE 12 · FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION



Catégorie en cours de constitution, disponibilité prévue fin 2026. Ce matériel ne peut être mis en œuvre que par les équipes du GSCF et fait l'objet d'une demande spécifique auprès de la direction, hors convention de partenariat.

CATÉGORIE 13 · NAUTIQUE



Catégorie en cours de constitution, disponibilité prévue fin 2026. Ce matériel ne peut être mis en œuvre que par les équipes du GSCF et fait l'objet d'une demande spécifique auprès de la direction, hors convention de partenariat.

GSCF

Pompiers humanitaires au service des communes françaises

Urgence, demande de matériel : urgence@pompiers-gscf.org

Renseignements : mairie@pompiers-gscf.org

Téléphone 24/7 : **03 67 75 05 50**

NOTRE CHAMP D'ACTION

En France et à l'international.

Le GSCF intervient partout où les populations sont en détresse. Deux théâtres d'action complémentaires, une même exigence d'efficacité.

**En France***Aux côtés des communes*

Le GSCF accompagne les collectivités françaises face aux catastrophes naturelles : inondations, tempêtes, incendies. La réserve opérationnelle décrite dans ce dossier en est l'outil principal.

Les principales interventions du GSCF sont présentées page 4.

**À l'international***Là où chaque minute compte*

Nos équipes USAR sont déployables en moins de 3 heures partout dans le monde, pour des missions de sauvetage post-catastrophe et de soutien humanitaire d'urgence.

Les principales interventions du GSCF sont présentées page 4.

NOTRE PHILOSOPHIE

Pompiers avant tout, humanitaires par engagement. Nos compétences techniques au service de l'humain, en France comme partout où nos compétences peuvent sauver des vies.

GSCF

Pompiers humanitaires

depuis 1999

GROUPE DE SECOURS CATASTROPHE FRANÇAIS

BP 80 222 · 59654 Villeneuve d'Ascq
France

TÉLÉPHONE 24/7

03 67 75 05 50

EN LIGNE

www.gscf.fr

Une organisation de solidarité internationale (loi 1901)

Réserve opérationnelle · Édition pour les mairies